

**UNIRC 79-17**  
**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**Du jeudi 21 Mars 2019**

L'an deux mille dix-neuf,

Le vingt et un mars à neuf heures,

Les membres de l'Association UNIRC 79-17 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à BRESSUIRE, site de Bocapole, sur convocation du Conseil d'Administration conformément à l'article 15 des statuts.

Chaque membre de l'Assemblée a déposé son bulletin de participation signé, en entrant.

L'Assemblée est présidée par Messieurs Michel GABORIT et Jean-Pierre BERTON coprésidents de l'Association.

Madame Marie AUDUREAU Vice-Présidente Administratrice est désignée Secrétaire de Séance.

Le tout conformément aux statuts.

Jean Pierre BERTON rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Accueil par les coprésidents
- Compte-rendu d'activités de l'année 2018
- Rapport moral et financier
- Renouvellement d'une partie du Conseil d'Administration
- Voyages et sorties
- Intervention de la Mutuelle APIVIA Groupe Macif sur la complémentaire santé et les différentes mesures importantes intervenues depuis une année
- Evolution de mesures sociales
- Questions diverses

Il dépose sur le bureau :

- Les bulletins de participation signés des adhérents et la feuille de présence récapitulative revêtue de la signature des membres du bureau, 203 adhérents sont présents représentant 340 personnes, 230 adhérents ont envoyé leurs pouvoirs représentant 336 personnes,

soit un total de 433 adhérents présents ou représentés représentant 676 personnes

- Le bilan, le compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Le rapport moral et financier.

Le rapport moral et le rapport financier sont présentés par Jean Pierre BERTON coprésident trésorier.

Deux raisons font que le résultat est toujours très satisfaisant :

- Le versement annuel de subventions par nos deux partenaires historiques : le Régime de l'Assurance Maladie des Indépendants et APIVIA Groupe Macif,
- Le bénévolat important qui nous permet un niveau réduit de dépenses.

Diverses observations sont présentées, puis sont mises successivement aux voix les résolutions suivantes :

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport moral et financier, les explications complémentaires fournies verbalement, approuve dans toutes leurs parties ledit rapport, le bilan, le compte de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée approuve en conséquence les opérations et les actes de gestion accomplis par le Conseil au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus de son mandat pour cet exercice au Conseil d'Administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### **DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que le bénéfice de l'exercice 2018 s'élève à 14 997.42 € et décide de l'inscrire au crédit du compte fonds associatif.

La trésorerie au 1<sup>er</sup> Janvier 2019 s'élevait à 99 666.83 €.

Nous vous proposons que les cotisations pour l'année 2020 restent fixées respectivement à 25 et 35 €, montant sans changement depuis l'année 2005.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

## **TROISIEME RESOLUTION**

Le coprésident trésorier Jean Pierre BERTON présente la situation actuelle des mandats des Administrateurs.

Les candidates et candidats concernés par un renouvellement de leurs mandats pour une durée de trois années sont :

- Dominique BERBUDEAU
- Claude CANTE
- Gérard CARRÉ
- Gérard IZAMBARD
- Jacques LABATUT
- Yolande PINGUALT

Nous avons une nouvelle candidature en la personne de Jacques BRETTON, adhérent de l'UNIRC 79-17 depuis l'année 2014.

Nous serons donc 22 administrateurs pour un total maximum de 25.

Après la présentation de tous les candidats, il est procédé au vote.

La totalité des candidats a été élue à l'unanimité par un vote à mains levées pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra en 2022 et qui statuera sur les comptes de l'année 2021.

Le bureau de notre Association sera complété lors de notre prochain Conseil d'Administration qui se tiendra le jeudi 25 avril 2019 à NIORT.

## **INTERVENTIONS DIVERSES**

**APIVIA Groupe Macif par Monsieur Philippe MICHEAU en qualité de responsable du développement, Madame Aurélie DEMELLIER et Monsieur Aziz AADDACHI en qualité de responsables départementaux**

A l'aide d'un diaporama, ils rappellent que le cœur de leur métier est la complémentaire santé avec une présence affirmée sur la région.

Les trois responsables ont rappelé la dernière offre santé, MOSAIQUE :

- 3 paliers de soins dans le cadre du 100% santé avec un reste à charge zéro ; avec un reste à charge maîtrisé et des tarifs avec trois niveaux de garanties,
- Une mise en œuvre progressive de 2019 à 2021,
- Une protection immédiate sans questionnaire de santé,

- Des cotisations sans évolution liée à l'âge.

Mais également :

- Un service d'assistance en cas d'hospitalisation d'urgence ou planifiée,
- La responsabilité civile, la protection juridique, les assurances multirisques et automobiles,
- Des actions de prévention,
- Macif Avantages avec des réductions de la part de partenaires,
- La dépendance afin de garantir une rente et offrir des prestations de services.

Les réseaux de soins Santéclair viennent diminuer les restes à charge en direction des soins les plus coûteux (audioprothèse, optique et le dentaire).

Partenariat durable et relation de confiance entre l'UNIRC 79-17 et APIVIA Groupe Macif depuis seize ans.

### **GUY PUAUD**

En sa qualité de Vice-Président de l'UNIRC 79-17 responsable Voyages et Sorties, Guy PUAUD est appelé à présenter le programme pour l'année en cours.

Celui-ci fait une brève rétrospective depuis la dernière Assemblée Générale en 2018.

### **PROGRAMME 2019**

10 Avril - Visite de Bordeaux et croisière sur la Garonne,

30 avril au 6 mai - les Baléares, Barcelone, Palma de Majorque, Lloret de Mar

18 au 24 septembre - Transhumance au Tyrol et Fête de la Bière,

10 décembre - Noël avant Noël.

Guy PUAUD prépare déjà l'an prochain et au printemps, il sera proposé un séjour à Madère.

### **JACQUES GABORIAUD**

En sa qualité de Vice-Président de l'UNIRC 79-17, référent ANCV, Jacques GABORIAUD présente le séjour à La Baule de juin prochain.

A partir de tarifs négociés, de la participation ANCV et de l'Ex-RSI, cela permet d'obtenir des tarifs de séjours ouverts à un plus grand nombre et de rompre la solitude de certains.

Une vingtaine de personnes ont marqué leur intérêt pour l'année 2019.

Nous prenons en charge les voyages aller et retour.

**ROBERT BERGER - 1<sup>er</sup> vice-président de l'Instance Régionale de la Protection Sociale des Travailleurs Indépendants Nouvelle Aquitaine**

Dans une courte intervention, Robert BERGER rappelle les changements intervenus dans l'environnement social des travailleurs indépendants et l'intégration au régime général de la Sécurité Sociale.

Les Coprésidents remercient tous les intervenants, et après avoir également remercié les adhérents pour leur écoute, ceux-ci sont invités à retrouver les partenaires de l'UNIRC 79-17 dans le hall d'entrée avant l'ouverture de la salle de restaurant à 12 h 30.

Pour l'année 2020, sur le même site, l'Assemblée se tiendra le mardi 17 mars.

L'Ordre du Jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, les coprésidents déclarent la séance levée à 11 heures 30.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les coprésidents en l'absence de la secrétaire de séance empêchée.

**Michel GABORIT**

**Jean Pierre BERTON**